

*Initiatives ministérielles*

d'une coïncidence. La Chambre est saisie de ce projet de loi à cause du libre-échange: le gouvernement est déterminé à harmoniser les règles du jeu entre le Canada et les États-Unis et nous savons qu'ils n'ont pas de programmes semblables à notre programme national d'assurance-chômage.

Dans quel but agit-il ainsi? Il espère forcer les travailleurs à accepter les emplois peu rémunérateurs créés par le libre-échange. Les industries ne laissent pas le choix à leurs employés: ou bien ils acceptent de renégocier leurs contrats à la baisse—salaires et conditions de travail—ou bien les usines déménagent aux États-Unis. Au moins, s'ils bénéficiaient de la protection de l'assurance-chômage, ils pourraient attendre de trouver un meilleur emploi. Voilà pourquoi le gouvernement s'attaque au programme d'assurance-chômage.

• (1150)

Il y a une énorme réduction des prestations, puisque l'on retire 1,5 milliard. Selon le gouvernement, 30 000 personnes perdront complètement le droit à des prestations, alors que toutes les études fiables montrent que le chiffre sera d'au moins 130 000. En Colombie-Britannique il y en aura au moins 16 000, dont 5200 dans la seule vallée du Fraser. L'effet sera dévastateur sur des régions comme celle-là. Le pouvoir d'achat va baisser. Où les personnes touchées vont-elles trouver l'argent pour payer le loyer, l'épicerie et les vêtements d'école pour leurs enfants?

Dans une région comme Surrey-Nord, où il y a beaucoup de travailleurs saisonniers, l'allongement de la période donnant droit à des prestations, qui passe de 10 à 14 semaines à 10 à 20 semaines, aura un effet particulièrement sérieux. Vingt semaines, c'est long pour des travailleurs saisonniers. A Surrey, beaucoup de gens sont employés dans le secteur agricole, notamment dans la production de baies et de légumes. Il est pratiquement impossible d'y travailler 20 semaines consécutives, ce qui veut dire que pour eux il n'y aura pas d'assurance-chômage.

L'effet est encore aggravé par la façon dont le gouvernement calcule le taux de chômage. Le centre de Vancouver est groupé avec tout le sud de la province, qui comprend non seulement des zones rurales et agricoles comme Langley ou Abbotsford, mais aussi une partie de Surrey qui a une économie mixte. Alors qu'à Vancouver le taux de chômage peut être de 6 ou 7 p. 100, à Surrey il atteint 10 ou 12 p. 100. Le gouvernement fait une moyenne et dit que le taux de chômage est de 8,1 p. 100. Cela

signifie que les habitants de cette région doivent travailler 17 semaines. Il faut une autre méthode plus précise pour calculer le taux de chômage.

Le gouvernement a également réduit les prestations dans d'autres domaines, pour lesquels nous jugeons sa décision simplement tatillonne et punitive. La durée de la période pendant laquelle des prestations sont versées aux parents adoptifs a été ramenée de 15 à 10 semaines. Combien économisera-t-on grâce à cette initiative? Le gouvernement prétend agir ainsi pour éponger le déficit. Il n'économisera pas suffisamment d'argent pour qu'il vaille la peine de s'en prendre aux parents adoptifs. Dans cette mesure, le gouvernement semble s'adonner à une expédition punitive.

Les répercussions seront nombreuses, et notamment au niveau des administrations régionales. Ces dernières sont d'importants employeurs et le gouvernement fédéral vient de se délester d'un fardeau de 3 milliards de dollars en dépenses au détriment des employeurs et de leurs employés. Ainsi, un employeur devra désormais payer l'an prochain 181\$ de plus pour les primes d'assurance-chômage. A Surrey, le conseil scolaire et l'administration municipale réunis comptent 4 500 travailleurs. Cette mesure signifie que Surrey devra réunir 814 000\$ de plus. Or le seul moyen pour ce faire est d'augmenter les impôts fonciers. Les entreprises n'étant pas importantes dans cette localité, ce sont donc essentiellement les impôts fonciers résidentiels qu'on visera. Le gouvernement chercherait-il à taxer les citoyens jusqu'à leur faire perdre leur maison? La ville de Vancouver devra réunir 2,3 millions de dollars. La ville de Toronto, sans compter les banlieues, devra réunir 3,4 millions.

Les petites entreprises subiront un dur contrecoup, car elles devront absorber le coût accru de l'assurance-chômage. Je rappelle aux ministériels qui parlent de création d'emplois que, de 1984 à 1988, les entreprises comptant moins de 100 employés ont créé quelque 890 000 emplois au Canada. Les grandes entreprises comptant plus de 100 employés ont éliminé 50 000 emplois. Le nombre des employés dans les grandes entreprises a effectivement diminué de 50 000. Le gouvernement s'en prend aux personnes mêmes qui créent de l'emploi au Canada. Les employés qui ne pourront pas toucher de l'assurance-chômage devront s'adresser à l'assistance sociale, ce qui revient à transférer aux autorités provinciales une responsabilité du ressort du gouvernement fédéral. Les provinces paient 50 p. 100 des frais des programmes de soutien du revenu et d'assistance sociale. La plupart d'entre elles auront tout simplement moins